Cinquante-huitième année. - N ° 124 A Vendredi 28 juin 2024

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2380

67 – BAS-RHIN

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Jugement prononçant

Date : 13 mai 2024.
Autre jugement prononçant.
825 064 710 RCS Strasbourg.
CRAZY.
Forme : SCI.
Activité : acquisition gestion immeubles.
Adresse : 8, impasse de Londres, 67000 Strasbourg.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, référencée LJ 24/69, et ordonnant la cessation immédiate de l'activité. Date de cessation des paiements fixée provisoirement : 13 novembre 2022. Liquidateur : SELARL MJ AIR, représentée par Maître ZORGNIOTTI Louise, 1A rue des Frères Lumière, 67201 Eckbolsheim. Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication auprès du liquidateur. Cette déclaration peut être faite par le biais du portail http://www.creditors-services.com. Voies de recours : appel dans les dix jours suivant la notification aux parties (art L661-1 du code de commerce) devant la cour d'appel de Colmar ou tierce opposition devant le tribunal judicaire de Strasbourg dans les dix jours suivant la présente publication (art L661-2 et L691-1 du code de commerce). Délais augmentés d'un mois pour les personnes demeurant hors de France métropolitaine et de deux mois pour les personnes demeurant à l'étranger (art.643 code de procédure civile) RG 24/01091